

L'information bibliographique, ses producteurs et ses utilisateurs

Quelques réflexions pour l'avenir

par Jean-Paul Gaschignard

BDP du Cher

Au terme de ce dossier, le paysage français de l'information bibliographique (PFIB, pour les intimes) semble bien compliqué. Multiples réservoirs de notices rédigées selon des normes variables, présentées dans des formats divers par de multiples opérateurs, sur des supports non moins variés, et que l'on cherche à intégrer dans des logiciels encore plus nombreux... Un seul mot d'ordre : la diversité ! Les bibliothécaires, chefs de projet ou d'établissement, les informaticiens, des collectivités de tutelle ou des fournisseurs de logiciels ont quelques bonnes raisons d'être perplexes.

L'information bibliographique a changé de nature. Elle a aujourd'hui deux visages.

Hier, produite pour l'essentiel dans chaque établissement, matérialisée par des tiroirs de bois et des milliers de fiches bristol, elle était une aide à la recherche de chaque lecteur qui tirait ce qu'il pouvait d'un instrument long à constituer, difficilement modifiable, obligatoirement le même pour tous et relativement opaque. Cette information, comme l'usage qu'en faisait le lecteur, était peu contrôlable. Surtout, elle circulait peu. Les catalogues imprimés, sur papier ou sur microfiches, appartiennent encore à cette ère du catalogue manuel. Ils partagent bien des caractéristiques avec les fichiers bristol : obligatoirement les mêmes pour tous, peu modifiables, pouvant tout juste être complétés par des volumes de suppléments, leur

usage par le lecteur est difficile à cerner. Au fond, de tels catalogues imposent leurs caractéristiques au lecteur. Ils lui demandent de faire avec ce qu'il ne peut pas modifier ou influencer.

Dans un premier temps, à travers les bases de données, cette information s'est délocalisée. Elle a gardé sa fonction d'aide individuelle au lecteur, tout en commençant à s'adapter à ses usages et à ses besoins. Dans un deuxième temps, la généralisation des catalogues informatisés lui a ajouté un nouveau visage : elle était avant tout une aide à des démarches individuelles, elle devient aussi un moyen collectif, un instrument dans la gestion des établissements. En choisissant notre information, nous choisissons quel type de bibliothèque nous voulons faire vivre, nous choisissons les lecteurs à qui cette information pourra convenir. Ce deuxième visage, collectif et non individuel, concernant d'un bloc chaque établissement avant de concerner les individus lecteurs, est devenu aujourd'hui le plus important.

De ce point de vue, la véritable révolution n'est pas le passage sur des supports électroniques : elle est dans la copie des notices et leur intégration dans des systèmes locaux qu'ils rendent possibles sans peine et à grande échelle. Ses enjeux se chiffrent, dans chaque bibliothèque, en milliers ou dizaines de milliers d'heures de travail par an – sinon plus ; en dizaines ou centaines de milliers de francs de logiciels ou de ma-

tériels, par an, en organisation du travail, en recrutements, en qualifications. Contrairement à la démarche du lecteur, relativement peu mesurable, ces enjeux de gestion peuvent facilement être évalués. Le temps, les crédits que nous y gagnons ou perdons sont du temps, des crédits, immédiatement gagnés ou perdus pour le service au public.

Jamais nous n'avons été aussi près du rêve d'Eugène Morel : supprimer le catalogage par une seule source centrale. Si nous en sommes encore loin, ce n'est plus maintenant à cause d'obstacles techniques : ils ont presque tous disparu. Restent d'autres difficultés, d'organisation, de coordination, voire... d'information !

Il ne paraît pas utile de chercher à construire un nouveau plan de l'information bibliographique, une nouvelle solution miracle qui aurait toutes les chances de se transformer en usine à gaz ingérable, une nouvelle utopie qui, après avoir fait dépenser beaucoup d'énergie, capoterait sur la triste réalité, un nouveau projet qui ajouterait quelques enjeux de pouvoir et quelques cloisonnements supplémentaires.

Nous voudrions ici exposer quelques remarques générales, quels principes devraient à notre avis guider l'organisation de cette information bibliographique. Plutôt que de faire table rase, il est peut-être possible de progresser pas à pas dans leur direction.

Unité de l'information bibliographique : tous les organismes intervenant dans la production et l'utilisation des notices bibliographiques forment une seule chaîne, un seul système. Nous le vérifions tous les jours : le choix d'un support pour la récupération de notices de livres intervient sur les choix à faire pour intégrer des notices de documents sonores, le choix du format intervient sur celui des réservoirs de notices, et réciproquement... Cette unité signifie, par exemple, que ces remarques concernent tous les acteurs de l'information bibliographique, sans en excepter aucun : des tutelles aux fournisseurs de logiciels, des lecteurs aux catalogueurs, etc.

Cette unité, unité de la chaîne d'information qui est la même du catalogueur de la BNF au lecteur final, unité du champ de cette information où chacune influence toutes les autres, où chaque réservoir influence l'usage qui sera fait des autres, et cela même s'il ne les concurrence pas, est fondamentale. Elle doit pourtant trouver ses limites.

D'un principe d'unité, on passerait vite au rêve de l'unité universelle. Du constat de l'unité de l'information, on passerait à un nouveau plan où tout le monde devrait faire la même chose, à un carrosse qui deviendrait facilement citrouille, voire pire, à un paradis rêvé qui aurait toutes les chances de se transformer en enfer bien réel, au mieux pavé de bonnes intentions.

A l'unité de l'information répond le pluralisme de ses utilisateurs. Pluralisme des établissements, de leurs fonctions, de leurs tailles, de leurs contraintes, lui-même causé par la variété des lecteurs et de leurs usages.

Unifier la circulation de l'information, pour la faciliter et l'accélérer. Diversifier ses accès, multiplier les façons de se l'approprier, pour des lecteurs multiples et multiplement divers.

Quelques principes d'unité

Primauté de l'utilisateur : le but de cette chaîne bibliographique est de répondre le mieux possible aux besoins des lecteurs et à ceux des bibliothèques. L'information n'existe pas sans son récepteur.

Exhaustivité : les réservoirs de notices doivent contenir la plus grande proportion possible des notices demandées, de façon à faire gagner le plus de temps possible. Un seul établissement produc-

teur ne suffit pas à couvrir l'ensemble des besoins et les réseaux de catalogage partagé sont très lourds à mettre en œuvre. Entre ces deux extrêmes, pourrait-on imaginer un réseau de catalogage partagé restreint, auquel collaborerait un nombre limité de grands établissements représentatifs ?

Rapidité : les données doivent être disponibles le plus rapidement possible, pour répondre aux besoins en notices de documents récents.

Qualité : les notices doivent être de bonne qualité pour supprimer les étapes de contrôle et de correction. Si leur qualité n'est pas parfaite, elle doit être constante, contrôlée et clairement décrite.

Homogénéité du catalogage : une seule norme de catalogage, une seule série de règles adoptée par tous les partenaires pour éviter de dépenser du temps en ajustements locaux et garantir l'intégrité de l'information.

Homogénéité des accès et des autorités : une seule série de règles pour la construction des vedettes d'accès, un seul fichier d'autorité servant de référence pour, là encore, économiser le temps et ne pas être obligé d'altérer l'information.

Normalisation du format d'échange : il devrait être identique, jusque dans les détails, quels que soient les réservoirs et les supports. Nous paierons toute entorse par de nouveaux coûts de logiciel, en commandant de nouveaux modules de récupération pour garantir l'intégrité de l'information, inévitablement entamée quand la normalisation faiblit.

Deux premiers principes de pluralisme

Souplesse des supports, permettant à chaque établissement de récupérer l'information de manière adaptée à sa taille et aux fonctions de son logiciel.

Adaptation des indexations, qui est sans doute un corollaire de la primauté des utilisateurs : que les principaux types de bibliothèques puissent disposer d'indexations adaptées à leurs besoins (Dewey, CDU, classification des discothèques de la Ville de Paris, indexations-matières...) et fournies avec les notices. Quelle logique y a-t-il à ré-indexer les mêmes documents, des dizaines et des centaines de fois, dans les différentes bibliothèques, selon les mêmes systèmes d'indexation ?

L'interprétation de chacune de ces remarques suppose des choix et des ar-

bitrages. Les bibliothèques ont des besoins très différents : l'exhaustivité, la rapidité et la qualité, pour la lecture publique, concernent avant tout le livre pour enfants et le roman, publiés en français. Pour les bibliothèques de recherche, il s'agira de livres scientifiques et il sera important d'avoir des notices de documents en langues étrangères. Les règles de catalogage, le format d'échange, les indexations, doivent tenir compte de tous les utilisateurs et être praticables par chacun, malgré la diversité des fonctions et des tailles des établissements.

Elle suppose aussi, parfois, de conjuguer unité et pluralisme : compte tenu de l'état actuel des réservoirs de notices, les qualités de catalogage et les règles employées sont parfois très diverses. Le meilleur réservoir sera le plus vaste, mais il devra aussi permettre à chaque établissement de choisir quels types de notices il récupère, pour pouvoir fixer lui-même sa politique de catalogage. Les bases hétérogènes devraient être organisées en sous-bases, et les fonctions de récupération devraient permettre d'exclure facilement chaque type de notice.

A ces idées techniques, on peut encore ajouter quelques réflexions sur la gestion de l'information bibliographique :

Coordination : traduction administrative du principe d'unité de l'information. Si l'usine à gaz n'est pas souhaitable, il serait en revanche utile de jeter des passerelles entre tous les partenaires de la chaîne ; de créer, par exemple, un lieu de dialogue permanent entre producteurs et utilisateurs ; de permettre ainsi les arbitrages dont nous parlions un peu plus haut.

Transparence : autre corollaire du même. Les choix concernant l'ensemble de la chaîne, et les critères de ces décisions, doivent être connus de tous, et surtout des bibliothèques utilisatrices (voir aussi : primauté de l'utilisateur).

Pilotage par la demande : moins hasardeux que la politique de l'offre, n'est après tout qu'une application de la primauté des utilisateurs. Cette demande ne peut s'exprimer que s'il existe un lieu de coordination auquel ils participent.

En quelques années, l'information bibliographique a profondément changé de nature. Elle devient un secteur-clé dans la gestion même des établissements. Ses enjeux sont désormais devenus trop lourds pour que l'on fasse l'économie d'un dialogue permanent entre ses producteurs et ses utilisateurs.